

Lavoisier a peut-être eu part
à la rédaction de cet avis.



AVIS

AU COMMERCE.

LE Gouvernement s'eſt procuré il y a quelques années, des plants des épiceries que la Hollande a été en poſſeſſion juſqu'aujourd'hui de vendre excluſivement à l'Europe ; ces plants tranſportés à Cayenne dans une température ſemblable à celle des Moluques, y ont parfaitement réuſſi. Le giroſle ſur-tout commence à donner un produit conſidérable, & la récolte de cette épicerie qui n'avoit été que de deux livres huit onces en 1785, de quatre-vingt-quinze livres en 1786, & de deux cent ſoixante-treize livres en 1787, a produit environ deux mille livres en 1788. Cette progreſſion rapide donne lieu d'eſpérer qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que la nation Françoiſe tire de ſes propres poſſeſſions tout le giroſle qui eſt néceſſaire à ſa conſommation, & qu'elle pourra même en fournir aux étrangers.

Les cloux de giroſle de Cayenne ont acquis ſucceſſivement une qualité ſupérieure ; & ceux de la récolte de 1788 ne ſont aucunement inférieurs à ceux que la Hollande tire de ſes poſſeſſions, comme le prouvent les expériences faites par divers membres de l'Académie des Sciences, qui reuniſſent le plus de connoiſſances en chimie, & notamment par M. Lavoiſier. Le Roi voulant faire jouir, le plus tôt poſſible, la nation Françoiſe de ce nouveau bienfait, a ordonné qu'il ſeroit fait inceſſamment à Paris, au bureau des marchands

Épiciers, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune près la rue des Lombards, une vente publique de girofle de 1788; elle sera faite par sac de six, douze, vingt-cinq & cinquante livres, afin de mettre le public à portée de connoître la supériorité de la qualité.

Cette vente se fera le Lundi 17 mai 1790, à trois heures après midi; les conditions seront expliquées au moment de la vente. On pourra voir ce girofle le Samedi 15 mai toute la journée, au Bureau des marchands Épiciers.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. XC.

